

Dans la lutte qu'il a soutenue, Son Éminence devait singulièrement élever le débat : il n'a pas seulement sauvé la Cité belge, sa patrie : il a proclamé la Vérité en face de l'erreur, protégé la Civilisation contre la barbarie, défendu le Droit contre l'injustice. L'Archevêque de Malines entre dans l'histoire de l'Église et du monde comme Défenseur du Droit.

Nous nous inclinons avec vénération devant la grande et noble figure de S. Ém. le cardinal Mercier ; nous le prions d'agréer l'hommage respectueux de notre admiration, et nous formons des vœux pour que, sous sa direction et d'après ses enseignements, se reconstruise sa chère Université de Louvain et se rétablisse sa patrie.

ADJUTOR RIVARD,

Professeur à l'Université Laval.

LITURGIE ET DISCIPLINE

FAUT-IL PRENDRE DE L'EAU BÉNITE EN SORTANT DE L'ÉGLISE ?

Il est un adage reçu en liturgie : *Aqua benedicta datur ingredientibus, non vero egredientibus* ". Cette sentence s'accorde parfaitement avec la rubrique qui prescrit au prêtre sortant de la sacristie de se signer avec de l'eau bénite, s'il le peut commodément et qu'il ne dit rien de semblable pour le retour après la messe ; elle s'explique aussi très bien, si on réfléchit au but qu'on se propose en faisant usage de ce sacramental. On le prend en entrant dans l'église pour effacer les souillures contractées dans le monde, mais, dans l'église, on est censé n'en avoir contracté aucune. Avant la messe solennelle du dimanche, il est prescrit d'asperger les fidèles. Enfin, lorsqu'un dignitaire ecclésiastique est reçu à l'entrée de l'église, on lui offre l'eau bénite pour se signer et en asperger l'assistance.

Les choses étant ainsi, que faut-il penser de l'usage presque universel de prendre de l'eau bénite aussi bien en sortant de l'église qu'en y entrant ?

Pour répondre à cette question déjà presque résolue par son exposé, il s'agit de rappeler la signification de l'eau bénite et le motif de son emploi. Consacrée par les exorcismes et oraisons du rituel, cette eau est un des sacramentaux destinés spécialement à éloigner la pernicieuse influence du malin esprit, et surtout quand on la prend avec les dispositions requises, à effacer les fau-